



DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

communiqué

N°: 123
No.:

DIFFUSION: POUR DIFFUSION IMMEDIATE
RELEASE: LE 9 AOÛT 1982

LA CORPORATION COMMERCIALE CANADIENNE ACCORDE UN CONTRAT DE \$7 MILLIONS À UNE ENTREPRISE DE CARLETON PLACE

Le ministre du Commerce international, l'honorable Ed Lumley, a annoncé aujourd'hui que la Corporation commerciale canadienne a obtenu un contrat de \$7,637,400, de l'Organisation mondiale de la santé pour assurer des services de pulvérisation aérienne à l'appui du programme pour enrayer l'onchocercose de l'OMS. Cette maladie a déjà atteint des dizaines de milliers de personnes en Afrique tropicale, au Yémen et en certaines régions de l'Amérique du Sud et de l'Amérique centrale. L'infection est transmise par le filaire dénommé Onchocerca volvulus.

Le contrat, adjugé à l'issue d'un appel d'offres international de l'OMS, sera accordé en sous-traitance par la CCC à la société Viking Helicopters Ltd de Carleton Place en Ontario. Ce contrat prévoit la pulvérisation aérienne de pesticide sur les lieux de reproduction du filaire dans le bassin du fleuve Volta. Il s'agit de réduire la fréquence et l'intensité de cette maladie ainsi qu'à ouvrir des terres fertiles mais désertes au peuplement humain, à l'agriculture et à l'élevage de bétail.

M. Lumley a déclaré que le contrat qui a été négocié et qui sera administré par Approvisionnement et Services au nom de la CCC, assurera du travail à environ trente pilotes, ingénieurs, gestionnaires et techniciens du Canada. Treize hélicoptères et avions à décollage et atterrissage courts à aile fixe, participeront à l'opération pendant la période allant du 1er janvier 1983 au 31 décembre 1985. C'est le troisième contrat de trois ans que la société Viking Helicopters et la Corporation commerciale canadienne ont remporté.

Le programme de pulvérisation aérienne, commencé en 1974, doit se poursuivre jusqu'en 1993. Il s'étendra à une superficie de 764 000 km² dans diverses régions du Benin, du Ghana, de la Côte-d'Ivoire, du Mali, du Niger, du Togo et de la Haute-Volta. Participant à cette entreprise commune, outre l'OMS, l'Organisation pour l'agriculture et l'alimentation des Nations Unies, le Programme des Nations Unies pour le développement, la Banque mondiale et divers autres donateurs, y compris le Canada.

La Corporation commerciale canadienne passe des contrats avec des gouvernements étrangers et des agences internationales au nom des fournisseurs canadiens de biens et de services. En 1981-1982, la CCC a réalisé des ventes supérieures à \$500 millions, où sont intervenus 435 sociétés canadiennes et plus de 50 clients étrangers.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS,

COMMUNIQUER AVEC:

O.I. Matthews (819) 997-5714

H.J. Cloutier (819) 994-0257

Corporation commerciale canadienne
112, rue Kent
Ottawa, Ontario
K1A 1E9